

LA CERTIFICATION COORDINATEUR.RICE D'INTIMITÉ : ENJEUX, CALENDRIER ET PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR

Cannes, le 12 mai 2025 – Alors que la commission d'enquête parlementaire sur les violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité vient de publier un rapport alarmant, dénonçant des violences « systémiques, endémiques et persistantes » subies par les professionnel·les de la culture, une avancée décisive a également été actée dans les secteurs cinématographique et audiovisuel. Les partenaires sociaux ont en effet décidé d'intégrer dans la convention collective l'obligation de recourir à un·e coordinateur·rice d'intimité, dès lors qu'un·e artiste en fait la demande.

C'est dans ce contexte que la CPNEF de l'audiovisuel, en partenariat avec la Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son (CST), organise une conférence exceptionnelle le **vendredi 16 mai à 12h, au Village International Pantiero – Pavillon 206** (accréditation obligatoire), afin de présenter en exclusivité le nouveau **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) "Coordinateur·rice d'intimité"**.

Ce dispositif de formation certifiante vient structurer et reconnaître un métier en plein essor, désormais essentiel pour encadrer les scènes d'intimité sur les plateaux de tournage. Il s'inscrit dans une démarche de professionnalisation et de prévention, en garantissant le consentement, la sécurité des professionnel·le·s, tout en favorisant le développement de la vision créative des équipes artistiques.

Le lancement de ce CQP en septembre 2025 traduit une volonté forte de transformation des pratiques professionnelles dans l'audiovisuel et le cinéma en matière d'éthique, de sécurité et de respect en cohérence avec les attentes exprimées par les professionnel·le·s, les producteurs et les institutions.

Vos contacts

CST - Sébastien Lefebvre - Responsable de la communication
07 48 12 97 82 - slefebvre@cst.fr

CPNEF de l'audiovisuel - Léana Richard - Chargée de projets Études & Communication
01 44 88 24 24 - lrichard@cpnef-av.fr

À propos de la CST : La Commission supérieure technique de l'image et du son (CST) est la première association de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel française. Née en 1944, elle promeut la qualité du geste du technicien et la qualité de la restitution de l'œuvre pour le spectateur. cst.fr

À propos de la CPNEF de l'audiovisuel : La Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel regroupe les partenaires sociaux des branches professionnelles de l'audiovisuel et travaille sur les questions d'emploi et de formation. Elle pilote notamment des études sur les métiers de l'audiovisuel, du cinéma et des médias et a la capacité de créer des certifications pour répondre aux besoins et aux évolutions des entreprises et des professionnels de son champ. cpnef-av.fr